VENTES AUX ENCHERES.

Par FITZPATRICK & TILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

75 Lots de Bagage consistant de Malles, Valises pour Complets, Boîtes, etc.

dont un grand nombre contiennent des marchandises de valeur

À l'Enchère au No. 528 rue Canal près Camp

Mardi, le 2 Mars 1915, à 9:30 A. M. précises

Pour le compte de qui cela peut concerner, par ordre de la "Importer's Bonded Warehouse," d'après les provisions de l'Acte 124 de 1890 et 167 de 1898, réglant la vente des marchandises en emmagasinage et la façon dont on doit disposer du montant qu'elles rapportent.

CONDITIONS — Comptant. Pas de limite. Dépôt exigé. HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.

fév—19,28 mars—7

Par KOPPEL & TANSEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mamie Guéuard, épouse de John Banck — No. 111,185 — Cour Civile de District, Division B.

Vente d'un cottage attrayant, No. 3038 rue Urquhart, à l'encan, MERCREDI, 17 mars, à midi, à la Bourse aux Enchères des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encanteur, bureaux No. 609 rue Commune, Phone Main 1163 — Vendront à l'enchère publique à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 10 février 1915 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Urquhart, Clouet, Marais et Hilliana, désigné comme lot No. 24 sur un plan tracé par F. C. Boudousquié, lequel lot mesure 30 pieds de face sur la rue Urquhart, par 171 pieds, 3 pouces et 6 lignes de profondeur. Cette propriété porte le numéro municipal 3038 rue Urquhart.

CONDITIONS — Comptant; toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1915 doivent être payées par l'acquéreur en plus et au dessus du montant de son enchère. L'acquéreur devra déposer dix pour cent au moment de l'adjudication. Les taxes de vente doivent être passées pardevant H. L. Loomis, Jr., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

fév—14,21,28 mars—7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Carney — No. 109,893 — Cour Civile de District, Division C.

Vente de propriété de valeur et productive de revenus. Entièrement à l'épreuve des rats et en bon état. Nos. 2124-26 rue Poydras et 708 rue Galvez. Magasin et maison occupés comme épicerie et café, et cottage faisant face à la rue Galvez. 2119-21 rue Lafayette, cottage double. 2124-26 rue Poydras, cottage double. A l'encan, MERCREDI, 10 mars, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encanteur, bureaux No. 609 rue Commune. Phone Main 1163. — Il sera vendu à l'enchère publique à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 2 février 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui en dépend, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Poydras et Lafayette, désigné par le No. 5 sur un plan dressé par C. A. Hedein, le 14 avril 1833, déposé en l'étude T. O. Stark, alors un notaire public, le dit lot mesurant d'après le dit plan 33 pieds et 5 lignes de face sur la rue Poydras; 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond; 58 pieds et 2 lignes de face et de profondeur sur la rue Galvez, et 60 pieds, 11 pouces et 5 lignes de l'autre côté, le séparant du lot No. 40. Toutes mesures plus ou moins. Cette propriété porte les numéros municipaux 2124-26 rue Poydras et 708 rue Galvez.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, Ilet No. 40, borné par les rues Galvez, Johnson, Lafayette (autrefois Bevee) et Poydras, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 20me jour d'avril 1830, et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire public de cette ville, et mesurant en mesure anglaise, 32 pieds, 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Lafayette, plus ou moins, 75 pieds, 8 pouces et 6 lignes de profondeur, sur la ligne de côté vers la rue Johnson, par 73 pieds, 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté, vers la rue Galvez; 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes de large dans le fond. Cette propriété porte les numéros municipaux 2119 et 2121 rue Lafayette.

3. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, Ilet No. 40, borné par les rues Galvez, Johnson, Lafayette (autrefois Bevee) et Poydras, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 20me jour d'avril 1830, et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire public de cette ville, et mesurant en mesure anglaise, 32 pieds, 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Lafayette, plus ou moins, 75 pieds, 8 pouces et 6 lignes de profondeur, sur la ligne de côté vers la rue Johnson, par 73 pieds, 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté, vers la rue Galvez; 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes de large dans le fond. Cette propriété porte les numéros municipaux 2119 et 2121 rue Lafayette.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, Ilet No. 40, borné par les rues Galvez, Johnson, Lafayette (autrefois Bevee) et Poydras, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 20me jour d'avril 1830, et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire public de cette ville, et mesurant en mesure anglaise, 32 pieds, 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Lafayette, plus ou moins, 75 pieds, 8 pouces et 6 lignes de profondeur, sur la ligne de côté vers la rue Johnson, par 73 pieds, 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté, vers la rue Galvez; 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes de large dans le fond. Cette propriété porte les numéros municipaux 2119 et 2121 rue Lafayette.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra payer les taxes pour l'année 1915. L'acte de vente sera passé pardevant E. M. Robbert, Jr., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

fév—21,28 mars—7,14,17

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alphonse M. Burke — No. 73,319, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet — MARDI, 23 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 février 1915, de l'Hon. Porter Parker, juge de la madite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et toutes choses y appartenant ou en dépendant de quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Washington et les rues Liberté, Howard et Claiborne. Le dit lot est désigné sur un plan de C. Duran Lewis, du 28 novembre 1914, par la lettre B, et commençant à un point à trente pieds du coin de l'avenue Washington et de la rue Liberté, et mesurant du dit point trente pieds le long de l'avenue Washington vers la rue Howard, par une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds, trois pouces entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur doit payer les taxes de vente. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente à rédiger, aux frais de l'acquéreur.

fév—21,28 mars—7,14,17

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Rosalie Kammer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,887 — Division C — [illegible]

VENTES AUX ENCHERES.

Par FITZPATRICK & TILL, INC.

75 Lots de Bagage consistant de Malles, Valises pour Complets, Boîtes, etc.

dont un grand nombre contiennent des marchandises de valeur

À l'Enchère au No. 528 rue Canal près Camp

Mardi, le 2 Mars 1915, à 9:30 A. M. précises

Pour le compte de qui cela peut concerner, par ordre de la "Importer's Bonded Warehouse," d'après les provisions de l'Acte 124 de 1890 et 167 de 1898, réglant la vente des marchandises en emmagasinage et la façon dont on doit disposer du montant qu'elles rapportent.

CONDITIONS — Comptant. Pas de limite. Dépôt exigé. HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.

fév—19,28 mars—7

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Succession de Frank Paul Boos — No. 110,294 — Cour Civile de District, Division B.

Cottage double, 1849-51 Lafayette, coin Bertrand; aussi lot vacant contigu. A l'encan MERCREDI, 10 mars 1915, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 5 février 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 476, borné par les rues Poydras, Lafayette, Bertrand et Bolivar; un des dits lots forme le coin de la rue Lafayette et de la rue Bertrand, et mesure 27 pieds de face sur la rue Lafayette par 125 pieds de profondeur, et l'autre lot est contigu au lot du coin et mesure 27 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Lafayette, par 122 pieds, 11 pouces de profondeur sur la ligne du lot No. 1, 125 pieds, 10 pouces de profondeur sur la ligne du lot 3 et 26 pieds, 6 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 1949-51 rue Lafayette, et consistent d'un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra payer les taxes pour l'année 1915. L'acte de vente par devant M. Jos. Lautenschlaeger, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

LOYS CHARBONNET, Avocat. fév—7,14,21,28 mars—7,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Philip J. Coyne vs. John Ed. Coyne, et als.

No. 110,764 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — Division B.

Propriété bien située à Algers, 609 avenue Pacific, aux enchères le MERCREDI, 3 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 25 janvier 1915, jugement signé en cour ouverte le 29 janvier 1915 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, sur la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé sur la rive droite de la rivière Mississippi, en face de cette ville connue comme la Brooklyn Warehouse Co., propriété désignée lot No. 3 de l'Ilet No. 16 (maintenant Ilet 114), qui est borné par l'avenue Pacific, les rues Eleonora, Evelina et Market (maintenant avenue Opelousas), d'après un plan dressé par W. T. Thompson, daté le 7 mars 1849, déposé en l'étude de Jas. Graham, ancien notaire. Le dit lot mesure en mesure américaine 29' 5" 4''' face à l'avenue Pacific par 122' 3" de profondeur entre lignes parallèles et consiste en un cottage simple contenant une galerie de face et six chambres, hangar, citerne, etc.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour 1915. Acte de vente devant Théodore Cotonio, notaire, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

jan—31 fév—7,14,21,28 mars—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

Caroline Eichenlaub, veuve de John Strobel, vs. Magdalena Strobel, épouse de William Weltring.

No. 109,051 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — Division C.

Propriété de valeur du Troisième District. Dix lots dans la rue St. Bernard, entre Humanité et Pleasure, aux enchères, le MERCREDI, 3 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 25 janvier 1915, jugement signé en cour ouverte le 29 janvier 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, sur la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou morceau de terre, ensemble avec toutes les privilèges et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages, servitudes et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet désigné par le numéro quarante deux (maintenant No. 1180) sur un plan dressé par C. De Armas, voyer, daté le 19 juin 1861, et annexé à un acte passé devant A. Duparc, notaire public, le 9 juillet 1861, lequel dit Ilet est borné par les rues Nord St. Bernard, Pauline, Humanité et Annette. La dite portion de terre ferme et située du dit Ilet faisant face à la rue Nord St. Bernard et contenant [illegible] pieds de terre désignée sur le dit plan [illegible] ensemble [illegible] pieds et deux lignes [illegible] St. Bernard et [illegible] Annette [illegible] pieds de profondeur [illegible] qui avait [illegible] la nommée [illegible] Lavergne, [illegible] C. A.

CONDITIONS — [illegible] payer [illegible] Acte de vente [illegible] Dix pour cent [illegible] au moment de l'adjudication.

[illegible] Avocat.

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Succession de John Hagelberger et Madeline Hagelberger — No. 110,299 — Cour Civile de District, Division B.

3015 rue Laurel, entre Septième et Huitième; cottage simple. 706 Milan, entre Laurel et Constance; lot vacant. Milan, entre Laurel et Constance; à l'encan, MERCREDI, 17 mars 1915, à midi, à la Bourse aux Enchères des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 18 janvier 1915, et du jugement lu et signé en cour ouverte le 25 janvier 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, etc., dans le Quatrième District de la ville, dans l'Ilet No. 17, borné par les rues 7me, 8me, Laurel et Live Oaks, désigné par le No. 7 sur un plan désigné comme lot No. 7, et mesure, en mesures américaines 30 pieds de face sur la rue Laurel, par 93 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lequel dit lot fait partie des lots 8, 9 et 10 sur le plan dressé par H. Moellhauser, étant la même propriété acquise par Jno. Hagelberger, le 26 mars 1866, par acte pardevant G. Drenti, notaire public en cette ville, et dûment enregistré dans le C. O. B. 90, folio 415. Les améliorations comprennent un cottage en bois simple couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, citerne, allée pour voiture, etc.

2. Un certain lot de terre et améliorations, Ilet No. 17, borné par les rues Milan, Berlin, Live Oaks et Laurel, désigné comme lot No. 22, et mesurant 28' 10" de face sur la rue Milan, par une profondeur de 120' entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par Jno. Hagelberger de la succession de Miller, par acte pardevant W. H. Pascoe, notaire public, le 13 mars 1880, dûment enregistré dans le C. O. B. 119, folio 308. Les améliorations comprennent un cottage en bois simple, contenant galerie, six chambres, galerie couverte, hangar écurie, etc.

3. Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Milan, Berlin, Live Oak et Laurel, désigné par le No. 23 et mesurant 28' 10" 3''' de face sur la rue Milan, par une profondeur de 120' entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété acquise par John Hagleberger, le 13 mars 1890, dûment enregistrée dans le C. O. B. 119, folio 308.

CONDITIONS — Comptant; les actes de vente par devant M. N. E. Humphrey, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

SIDNEY F. GAUTIER, E. P. GLEINERT, Avocats. fév—14,21,28 mars—7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Marie Dastugue, femme décédée d'Eugène Ibos. — No. 110,482 — Cour Civile de District, Division D.

Deux cottages simples, au coin Broad et Hope. Trois lots sur Bruxelles, entre Bruxelles et Republic. Vente aux enchères, MERCREDI, 24 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques, à la date mentionnée ci-dessus, en vertu d'un jugement rendu et signé le 18 février 1915, par l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Huit certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville, dans l'Ilet No. 1508, anciennement No. 30, borné par les rues Law, Broad, Warsaw (maintenant République), Bruxelles et Hope. Ces lots sont désignés par des numéros un, deux, trois, quatre, cinq, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six sur le plan fait par C. Giroux, daté le 10 décembre 1849, et déposé à l'étude de H. B. Cenas, notaire public; d'après le croquis les lots sont détaillés comme suit: Lot No. 1 mesure quarante deux pieds, dix pouces et cinq lignes sur la face Broad, par une profondeur de quarante sept pieds, dix pouces et cinq lignes de face sur la rue Hope et soixante seize pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No. 2. Lot No. 2 mesure quarante deux pieds, dix pouces et trois lignes de face sur la rue Broad, par une profondeur de soixante seize pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No. 1, et une profondeur de cent cinq pieds, deux pouces sur la ligne le séparant du lot No. 3. Lot No. 3 mesure huit pieds, deux pouces et cinq lignes de face sur la rue Broad, il mesure aussi vingt-trois pieds, neuf pouces de face sur la rue Bruxelles, par une profondeur de cent cinq pieds, deux pouces sur la ligne le séparant du lot No. 2 et cent dix pieds en profondeur sur la ligne le séparant du lot No. 4. Les lots Nos. 4 et 5 mesurent chacun, trente et un pieds, onze pouces, trois lignes de face sur la rue Bruxelles, par une profondeur de cent dix pieds. Tous les lots ci-dessus se touchent les uns aux autres. Les lots Nos. 24, 25 et 26, mesurent chacun trente trois pieds, quatre pouces de face sur la rue Hope par une profondeur de cent cinquante neuf pieds, onze pouces, trois lignes.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant, le solde s'il y en a, sujet à un crédit d'un an avec un intérêt de huit pour cent, le dit billet garanti par hypothèque avec toute les coutumes de garanties usuelles. Les acquéreurs devront payer en sus toutes les taxes dûs pour l'année 1915, le coût des certificats, et les frais des actes de vente devant Fred Deibel, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

W. ALEXANDER BAINS, Avocat. fév—21,28 mars—7,14,21,28

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'épiceries assorties, etc., caisse enregistreuse, coffre-fort en fer, etc.

Mme Theresa A. Schaub vs. John Schaub.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,431 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci après désignés, le JEUDI, 11 mars 1915, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

En mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, le stock et les installations, etc., d'un magasin d'épicerie, d'après inventaire.

1 caisse enregistreuse, 1 coffre-fort en fer, 1 glacière, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAMUEL WOLF, Avocat pour la demanderesse. fév 23—mars 1 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. W. Carre Co., Ltd., (Philip G. Huth, Subrogée) vs. James J. Garin, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,353 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de James J. Garin, dans le procès intitulé James J. Garin vs. Philip G. Huth, No. 106,791, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ANTHONY J. ROSSI et WARREN DOYLE, Avocats pour le subrogé demandeur.

fév—[illegible] mars—4

AVIS AUX CREANCIERS

Charles E. & W. T. Poch, [illegible] vs. Southwestern Lumber & Export Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. [illegible] — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par [illegible] ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

VENTES AUX ENCHERES.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Paulsen. No. 111,250—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau No. 339 rue Carondelet.

JEUDI, 4er avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement daté le 24 février 1915, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, dans la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Le substantiel magasin en briques à deux étages et résidence 4326 et 4328 rue Magazine, contenant magasin et 3 chambres au rez-de-chaussée, et 5 chambres au 2e étage, bains, etc. Sur un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, dépendances, qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le faubourg Est Bouligny de la ville de Jefferson, Paroisse d'Orléans (maintenant dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans), désigné par le No. Dix (10) dans l'Ilet No. Dix-Neuf (19), maintenant No. Deux Cent Trois (203), lequel est borné par les rues Magazine, Constance (anciennement Live Oak), Berlin et l'avenue Napoléon d'après un plan lithographié du dit faubourg, annexé à un acte passé devant Hugh Madden, notaire pour la Paroisse d'Orléans, daté du 1er mars 1865, et d'après ce plan le dit lot mesure trente (30) pieds de face sur la rue Magazine par une profondeur de cent quinze (115) pieds huit (8) pouces entre deux lignes parallèles.

La vente est sujette à un bail de $480, expirant le 30 septembre 1915.

Conditions: Comptant; les taxes de 1915 seront payées proportionnellement. 10 pour cent comptant sera exigé au moment de la vente. Les loyers appartiendront aux acheteurs dès la signature de l'acte de vente. Acte de vente devant G. W. Flynn, Esq., notaire, aux frais des acheteurs.

M. D. DIMITRY, Avocat. fév 28—mars 7 14 21 28—1er avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateur. Voitures, Bouteilles, Moteurs, Formules, Machines, Mobilier de Bureau, Comptes Ouverts.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, commissaire priseur; bureau No. 339 rue Carondelet.

MARDI, 9 mars 1915, à 11 heures a. m., sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre, daté le 23 février, de l'Hon. Porter Parker, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans le procès de Val A. Winter vs. National Syrup Mfg. Co., No. 111,027, sur les lieux No. 509 rue Drydades, entre Poydras et Lafayette.

Machines "crown", carbonateur, machine à tremper, wagons à 1 et 2 attelages, extraits et parfums de vanille, caisses de "Olee-Nol", "Pop", "Jumbo", "Celery", Cidre, moteur électrique, ceintures et courroies, moteur à gaz et accessoires, balance, harnais, caisses vides, bouteilles, dame-jeannes, balance à plateforme, sucre, matières colorantes, bureau à coulisse, table de machine à écrire, coffre-fort en fer, chaises, formule pour la fabrication du Olee-Nol.

Bail à échoir.

Comptes ouvertes se montant à $713.18.

Le tout détaillé dans l'inventaire.

La vente sera faite comme suivant:

1. La totalité de l'actif de la dite compagne sera offerte à une vente aux enchères publiques en bloc, allant en affaires courantes au dernier et plus haut enchérisseur; le commissaire-priseur recevra ces enchères et les enregistrera, se réservant l'acceptation.

2. Il a offert tout l'actif séparement et non en bloc, ce qui signifie que toutes les enchères reçues seront collectionnées.

3. De deux soumissions, la plus élevée sera acceptée et l'adjudication sera faite de cette façon.

Conditions: Comptant.

DART, KERNAN & DART, Avocats. fév 25 28—mars 7 9

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

722 RUE CONSTANTINOPLE, ENTRE LES RUES CONSTANCE ET LAUREL.

Succession d'Edward Norman — No. 111,065 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteur, bureau No. 341 rue Carondelet — JEUDI, 25 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu, et signé, le 17 février 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné par le No. 19, dans l'Ilet No. 170, borné par les rues Constantinople, Laurel, Marengo et Constance (anciennement Live Oak) d'après un croquis et un certificat d'arpentage faits par C. A. De Armas, député voyer de la ville, daté le 26 juillet 1880, et annexé, pour référence à un acte passé devant A. Hero, Jr., ancien notaire, le 13 juin 1882. D'après le dit croquis de lot mesure vingt-huit pieds, dix pouces, trois lignes sur la rue Constantinople, cent vingt pieds en profondeur du côté de la rue Constance; du côté de la rue Laurel il a une première profondeur de cent dix pieds, alors il revient à angle droit vers la rue Constance quatorze pieds, cinq pouces, deux lignes et à une autre profondeur de dix pieds pour obtenir quatorze pieds, cinq pouces, une ligne dans à la ligne à l'arrière.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a, sujet à un crédit d'un an, en 60 d'un de deux ans, au gré de l'acquéreur, les billets portant un intérêt de huit pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication, jusqu'au payement complet. Les acquéreurs devront payer en sus et au delà de leurs enchères, toutes les taxes dûs pour l'année 1915, le coût des certificats, le taux d'intérêt et les impôts et les frais de l'acte de vente devant F. J. Dreyfous notaire. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

A. D. DANZIGER, Avocat. fév—21,28 mars—7,14,21,28

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Whitney-Central Trust and Savings Bank vs. James Scullen Realty Company.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,525 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale de la Batisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 31 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sort y appartiennent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 501, borné par l'avenue Esplanade et les rues Villeré, Kerlerec et Marais, formant le coin de l'avenue Esplanade et de la rue Villeré, et mesurant en mesure américaine 33 pieds de face sur l'avenue Esplanade, par une profondeur de 153 pieds sur la rue Villeré, entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour la demanderesse. fév 23—mars 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Abadie & Laurent vs. W. M. Wren.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 34,385 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale de la Batisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 31 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de W. M. Wren dans le [illegible] intitulé [illegible] Wren, [illegible] Cour Civile de District.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

L'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

[illegible] pour les demandeurs.

fév [illegible] mars [illegible] 7

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LA BOURSE AUX ENCHERES CANAL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un fort lot de malles et de valises non réclamées à vendre aux enchères, MERCREDI 10 mars 1915, à 11 a. m., à notre bourse, 317 rue Camp.

Par ordre et pour le compte de Dietrich & Willix, marchands en gros, suivant l'Acte 167 de 1898, qui a rapport à la vente de marchandises pour frais d'emmagasinage, un fort lot de malles et de valises non réclamées.

CONDITIONS — Comptant. Pas de limite. Dépôt requis. Doivent être enlevées dans les 48 heures.

W. SALAUN, Encanteur.

fév 28—mars 7 9

Par RENNYSON CO., INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de Mme A. D. Heinemann.

Cour Civile de District — Division B — No. 111,527 — Aux enchères publiques, JEUDI, 11 mars 1915, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi précis, la résidence double à deux étages, 12-16-20 rue Magazine, comprenant 5 chambres au front de chaque côté, galeries sur la face et à l'arrière au rez-de-chaussée et à l'étage supérieur, hangars, service d'eau et égouts, retirée de la rue; une barrière en fer; sur un lot de terre ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de la ville, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Erato, Constance et Thalia, mesurant en mesure américaine 31 pieds, 10 pouces, 5 lignes de face sur la rue Magazine, par 127 pieds, 10 pouces, 5 lignes en profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins; tout d'après le plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 7 mai 1875.

La résidence simple à deux étages, 1632 rue Erato, comprenant 5 chambres à l'étage supérieur, 5 chambres au rez-de-chaussée, galeries sur la face et sur l'arrière, service d'eau et égouts; situé sur un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances lui appartenant, dans le Premier District de la ville, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Erato, Thalia et St-Charles, et mesure 28 pieds 8 pouces de face sur la rue Erato, par 127 pieds, 10 pouces, 5 lignes en profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan déposé dans le bureau de T. J. Beck, ancien notaire, le dit lot désigné par le No. 14.

Obéissant à un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai la propriété ci-dessus intitulée aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 11 mars, dans les termes et conditions comme suit:

Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, par des billets des acquéreurs, payables à une ou deux années après date, avec huit pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au pay